

« L'ANR LAWBOT est un projet interdisciplinaire visant une modélisation statistique de décisions judiciaires, à partir d'un exposé des faits ayant donné lieu au litige, par apprentissage profond de précédents jurisprudentiels similaires. Face à un flux annuel des décisions judiciaires françaises en matière civile et pénale (environ 3,8 millions de décisions par an) et le stock de décisions de la base JuriCA (décisions des cours d'appel environ 200.000 par an depuis 2009) l'utilisation de l'IA aura sans aucun doute un impact majeur sur la pratique du droit dans les années à venir. En ce sens, la Conférence ANR LAWBOT vient faire un compte-rendu du projet tout en proposant une approche internationale du sujet à travers le droit japonais ».

Contacts

dhiego.teles-da-silva@unimes.fr

stephane.mussard@unimes.fr

charles.condevaux@unimes.fr

guillaume.zambrano@unimes.fr

CONFÉRENCE



Conférence ANR LAWBOT

L'impact de la justice prédictive sur le droit

Organisée par
l'Université de Nîmes, ANR LAWBOT et l'Université de Kokugakuin

Sous la direction scientifique de
Stéphane Mussard, Professeur à l'Université de Nîmes

Dhiego Teles Da Silva, Maître de conférences à
l'Université de Nîmes

Charles Condevaux, Maître de conférences à
l'Université de Nîmes

Guillaume Zambrano, Maître de conférences à
l'Université de Nîmes

 **le 13 décembre 2024**
8h – 13h

 Site Vauban
Université de Nîmes

PROGRAMME

DÉPARTEMENT DE DROIT ECONOMIE GESTION
DE L'UNIVERSITÉ DE NÎMES

UNIVERSITÉ DE KOKUGAKUIN

Propos introductifs

Benoit Roig, Président de l'Université de Nîmes

Aurore Fournier, Maître de conférences à l'Université de Nîmes

Nobuyuki Takahashi, Professeur à l'Université de Kokugakuin

LES ENJEUX DE LA JUSTICE PRÉDICTIVE AU JAPON

8h20 « L'impact de l'IA sur la pratique du droit au Japon »

Nobuyuki Takahashi, Professeur en droit public, Université de Kokugakuin

8h45 « La transformation du droit japonais face à l'essor de l'IA »

Yuasa Harumichi, professeur de droit, Meiji University

9h10 « L'utilisation de l'IA dans l'administration japonaise »

Mayu Terada, professeur de droit public, Université de Hitotsubashi

9h35 « L'utilisation de la justice prédictive dans le droit du travail »

Eri Kasagi, professeur de droit, Université de Tokyo

LES ENJEUX DE LA JUSTICE PRÉDICTIVE EN FRANCE

10h « L'entraînement des modèles, les principaux enjeux de l'apprentissage automatique »

Charles Condevaux, MCF Mathématiques, Université de Nîmes

Courte pause

10h50 « L'éthique et le cadre juridique de la justice prédictive »

Dhiego Teles Da Silva, MCF Droit public, Université de Nîmes

11h15 « Argumentation formelle et droit : vers l'explication du raisonnement juridique »

Jean-Guy Mailly, Professeur junior en IA, Université de Toulouse

11h40 « La définition d'une stratégie d'évaluation : de la conceptualisation à la réalisation »

Louis Brulé Naudet, Legal product and AI engineer chez Haiku

12h05 « Le ministère de la justice est-il prêt pour l'avènement de l'IA? »

Bruno Mathis, Doctorant en droit, Université de Nîmes

12h30 « L'impact de la justice prédictive sur les métiers juridiques »

Anais Coletta, Avocate associée

12h55 « Détection automatique des catégories de demande dans les décisions judiciaires »

Sid Ali Mahmoudi, Doctorant en informatique, Université de Nîmes